



Saint Jean, le 31 mai 2023

**CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
17 JUIN 2023**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District Haute-Garonne de Football qui aura lieu le 17 juin 2023, à 10 h 30 (accueil à partir de 9 h 30) au Conseil Départemental – Pavillon République (pièce jointe pour les accès).

A ce titre, vous trouverez, joints à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information :

- L'ordre du jour
- Le budget prévisionnel 2023 / 2024
- Une attestation de pouvoir (à remplir en cas d'absence) \*

\* En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :

- Par un licencié de votre club
- Par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir ci-jointe et de la retourner au District, signée, dans les meilleurs délais et, si possible avant le 15 juin 2023.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Jean-Marc SENTEIN**  
**Président du District**  
**Haute-Garonne de Football**

**Article réglementaire concernant les Assemblées Générales**

**12.1 Composition**

**« Les clubs sont tenus d'être présents ou représentés aux Assemblées Générales sous peine d'une amende dont le montant est fixé, chaque année, par le Comité de Direction. (Amende fixée à 125 €) »**